

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

30/07/2025

N° E25000026 /06

La présidente du tribunal administratif

**Décision désignation commissaire du 30/07/2025**

Vu enregistrée le 25/07/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune d'AURIBEAU SUR SIAGNE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

*Enquête publique portant sur l'élaboration du PLU de la commune d'Auribeau-sur-Siagne ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Gérard MONDELLO est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

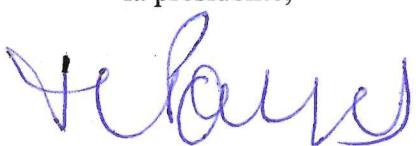
**ARTICLE 2** : Madame Patricia SCHWEITZER est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la commune d'AURIBEAU SUR SIAGNE, à Monsieur Gérard MONDELLO et à Madame Patricia SCHWEITZER.

Fait à Nice, le 30/07/2025

la présidente,



Marianne Pouget